



HAL
open science

Maman travaille chez moi avec d'autres enfants...

Aurore Mazza Mainpin, Jean-Pierre Minary, Michel Boutanquoi

► To cite this version:

Aurore Mazza Mainpin, Jean-Pierre Minary, Michel Boutanquoi. Maman travaille chez moi avec d'autres enfants.... Nouvelle revue de psychosociologie, 2016, N°22, pp.21 - 34. 10.3917/nrp.022.0021 . hal-03608352

HAL Id: hal-03608352

<https://hal.science/hal-03608352v1>

Submitted on 14 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAMAN TRAVAILLE CHEZ MOI AVEC D'AUTRES ENFANTS...

Le travail des membres de la famille dans l'accueil familial

Aurore Mazza Mainpin, Jean-Pierre Minary, Michel Boutanquoi

ERES | « Nouvelle revue de psychosociologie »

2016/2 N° 22 | pages 21 à 34

ISSN 1951-9532

ISBN 9782749252322

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2016-2-page-21.htm>

Pour citer cet article :

Aurore Mazza Mainpin *et al.*, « Maman travaille chez moi avec d'autres enfants.... Le travail des membres de la famille dans l'accueil familial », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2016/2 (N° 22), p. 21-34.
DOI 10.3917/nrp.022.0021

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Maman travaille chez moi avec d'autres enfants... Le travail des membres de la famille dans l'accueil familial



Aurore Mazza Mainpin, Jean-Pierre Minary et Michel Boutanquoi

Le travail exercé professionnellement au sein des familles pose avec acuité la question des appartenances plurielles, de la diversité des registres d'activité qui s'y trouvent investis et mobilisés et de leurs retentissements sur la construction des personnes. Cela génère bien des difficultés. Les travailleuses familiales, par exemple, s'éprouvent comme n'étant ni femmes de ménage, ni assistantes sociales ; ce qui, comme le souligne Bruno Duriez (1996), est une façon de dire qu'elles sont à la fois l'une et l'autre. Les assistantes familiales¹, qui accueillent à leur propre domicile des enfants qui leur sont confiés par les services de l'Aide sociale à l'enfance, doivent réaménager partiellement leur espace de vie familial en espace de travail et faire évoluer des liens conjugaux et familiaux en relations de travail, complémentaires et solidaires. L'objet de cet article est de montrer comment l'accueil familial requiert de la part de chacun des membres de la famille un certain travail, les amenant à se socialiser en tant qu'accueillant au fil des expériences et des rencontres. Dans un premier temps, nous aborderons la manière dont les sphères

Aurore Mazza Mainpin, docteur en psychologie, université de Franche-Comté, laboratoire EA 3188. aurore.mainpin@univ-fcomte.fr

Jean-Pierre Minary, professeur de psychologie, université de Franche-Comté, laboratoire EA 3188. jean-pierre.minary@univ-fcomte.fr

Michel Boutanquoi, maître de conférences HDR en psychologie, université de Franche-Comté, laboratoire EA 3188. michel.boutanquoi@univ-fcomte.fr

1. Nous employons cette appellation au féminin dans la mesure où ce travail est très majoritairement exercé par des femmes.

privée et professionnelle s'intriquent au quotidien, que ce soit à travers l'aménagement du domicile, le processus de professionnalisation de l'assistante familiale ou l'engagement de son conjoint. Ensuite, nous montrerons comment les enfants accueillants, au-delà d'être seulement impliqués dans le travail de leur mère, participent au travail de l'accueil. Nos analyses et réflexions s'appuient sur des temps de travail partagés avec les membres des familles d'accueil, dans le cadre de formation et d'analyse des pratiques professionnelles (assistantes familiales) ou de recherches universitaires (adolescents accueillants).

UNE DIALECTISATION DU PRIVÉ ET DU PROFESSIONNEL

Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, plus de la moitié des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance sont placés en famille d'accueil. L'assistante familiale, formée, employée et rémunérée par les services de placements familiaux spécialisés, est chargée d'élever l'enfant confié, de lui prodiguer les soins nécessaires à son développement dans un cadre de vie sécuritaire. L'exercice d'une telle profession implique de fait l'ensemble des personnes résidant à son domicile², tant par les aménagements matériels et organisationnels induits que par sa portée affective. Depuis la loi du 27 juin 2005, le contrat d'accueil fait explicitement état de la possibilité d'un « remplacement temporaire » par un autre membre de la famille d'accueil. La différenciation des espaces professionnel, familial et personnel ne va donc pas de soi ; « cette situation de travail donne à réfléchir sur l'impact de la vie au domicile sur la pratique professionnelle et sur l'impact du professionnel sur la vie au domicile » (Mundweiler-Le Navéaux, 2012, p. 46).

L'espace et le territoire

Pour l'assistante familiale et son entourage, l'intention d'accueillir un enfant étranger et, de manière plus ponctuelle, des professionnels de l'institution employeuse, conduit à un réaménagement de l'espace de vie familial, au niveau tant de son organisation concrète que des modes de représentations et de conduites qui y sont liées. La délivrance d'un agrément suppose en effet une validation du domicile par le service de la Protection maternelle et infantile comme logement à même d'accueillir un enfant en lui offrant les garanties nécessaires à sa protection et à son accompagnement. Certaines familles s'en préoccupent en amont de la visite en aménageant leur habitat (mise en conformité des lieux, pose de balustrades, équipement des chambres, création d'une pièce

2. La loi du 10 juillet 1992 définit la famille d'accueil comme étant « l'ensemble des personnes résidant au domicile de l'assistante maternelle agréée pour l'accueil de mineurs à titre permanent ».

supplémentaire, etc.) ; d'autres sont invitées à le faire pour obtenir l'agrément attendu. Outre les pièces dédiées à l'enfant, en tout (sa chambre) ou en partie (une éventuelle salle de jeu), d'autres, comme la cuisine ou la salle de bain, devront être partagées au quotidien avec l'ensemble des membres de la famille. Lieu de l'activité professionnelle, l'espace familial devient ainsi pour partie espace professionnel, inspecté et évalué par d'autres dans ses ressources, ses empêchements ou ses dangers, en tant que lieu sécurisé et contenant pour l'enfant. Ainsi se déplacent les lignes habituelles de démarcation entre espace familial/espace social, privé/public, bénévole/professionnel.

Les déplacements physiques des travailleurs sociaux au domicile de l'assistante familiale, à des fins d'entraide, d'évaluation, de concertation, marqueront également cette nouvelle configuration des milieux de vie et d'exercice professionnel. Selon les situations (politiques des associations employeuses, positionnements des travailleurs sociaux, degré de confiance dans la collaboration entre professionnels du domicile et de l'institution), ces visites se négocieront avec plus ou moins d'ouverture. Une éducatrice pourra ainsi, contre l'avis de la famille d'accueil, s'y « inviter » systématiquement lors des temps de repas, arguant de la nécessité de « bien voir ce qui se passe », pour protéger l'enfant contre les aléas éventuels du placement, tandis qu'une autre considérera ce genre de visite comme intrusive et inadaptée. Il y a là comme une « géographie des espaces conflictuels » (Minary, 1998, p. 237) dans cet espace domestique et cette vie quotidienne des familles (famille d'accueil, famille des parents) exposés aux regards plus ou moins intrusifs des travailleurs sociaux. Devant participer aux réunions institutionnelles, l'assistante familiale peut s'y sentir parfois plus convoquée qu'invitée, le territoire des travailleurs sociaux et de l'administration pouvant être vu comme un lieu d'exercice non de collaboration, mais d'exercice du pouvoir.

Professionalité et authenticité/familiarité

La finalité de l'accueil familial est d'offrir à un enfant un espace familial à même de lui procurer les ressources essentielles à son développement et à son autonomisation : proximité affective, compréhension, sentiment de solidarité, étayage, etc. La professionnalisation de l'assistante familiale vise cette voie étroite dans laquelle les savoirs d'expérience, réélaborés partiellement par la formation continuée, ne devront ni disparaître, ni rester les mêmes. Une famille d'accueil n'est ni un internat en miniature, ni un centre d'observation, mais un lieu de vie aménagé et garanti. La rétribution financière valide en effet l'existence d'une activité professionnelle, elle contribue à rendre plus acceptable la délégation des pratiques de parentalité qu'instaure le placement, sans pour autant gommer la nature familiale de l'activité. Le salaire annule symboliquement la dette morale que générerait une relation « parentale » entre l'enfant accueilli et

l'assistante familiale. « D'ailleurs [...] l'argent cesse d'être versé si jamais la famille d'accueil adopte l'enfant placé chez elle (Fine, 1998). Dans notre société, les relations désignées comme « nourricières » sont donc inscrites dans un cadre institutionnel et professionnel qui protège finalement le caractère exclusif des liens de parenté » (Martial, 1996, p. 184).

Ce registre professionnel – notamment le salariat – peut ainsi être perçu comme garant vis-à-vis de dérives affectives potentielles ou au contraire comme pouvant dénaturer l'attachement et la spontanéité d'une relation tissée au quotidien. La « professionnalisation du maternage » (Bonetti, Fraisse et Gaulejac, 1979) représenterait dans cette perspective le risque d'une « bascule du tout maternel dans un tout professionnel » (Euillet, Zaouche-Gaudron et Ricaud-Droisy, 2007, p. 2) conduisant à une trop grande distanciation affective, à une normalisation des pratiques ou encore à une rigidification des postures (Renault, Chassey et Thevenot, 2014). Mais identités professionnelle et personnelle ne s'opposent pas nécessairement et sont même appelées à s'étayer réciproquement : « Être professionnel n'exclut en rien de reconnaître les affects et d'en faire des outils de travail » (Mundweiler-Le Navéaux, 2012, p. 53) et, au-delà, « on peut supposer que le développement d'une identité professionnelle protège l'identité personnelle de l'assistante familiale » (Euillet, 2012, p. 63).

Place et rôle de l'assistante familiale

Le dispositif de placement familial repose avant tout sur la figure de l'assistante familiale, professionnelle agréée, formée et rétribuée, inscrite (au moins administrativement) dans une équipe pluridisciplinaire au sein de l'institution employeuse et se référant à un collectif de métier. Le cadre institutionnel offre un guide et un appui au nécessaire travail de réaménagement identitaire, plus ou moins complexe, qui modifie graduellement l'identité de la mère élevant ses enfants pour étayer celle de l'assistante œuvrant pour d'autres enfants et familles. L'accès au statut professionnel représente en effet un décrochage significatif, une rupture vis-à-vis des positions et identités antérieures. Tant et si bien que, dans les groupes d'analyse des pratiques, les assistantes familiales ne se montrent guère ambivalentes à propos de leur « professionnalité », malgré des questionnements récurrents sur la « bonne distance » à trouver dans un ajustement professionnel préservant les registres du familial et du familier, de la spontanéité et de la simplicité du quotidien.

L'activité elle-même (prendre soin des enfants), le caractère fortement genré des habiletés de *care*, traditionnellement associées aux femmes (Tronto, 2009), le lieu et les conditions d'exercice les obligent à un ensemble d'émancipations : négocier la perspective d'exercer à leur domicile (en présence du conjoint et des enfants), s'extirper relativement des rôles socio-familiaux prévalents jusque-là (voire d'une tutelle masculine), revendiquer que leur activité ne relève pas d'une simple continuation

du travail maternel, assumer d'éventuels retentissements négatifs sur le mode de vie et l'équilibre familial, réélaborer ses propres représentations de l'enfant, de l'éducation, du couple et la famille, etc. Au-delà de ces ajustements et de ces négociations identitaires déjà complexes, l'assistante familiale devra surtout élaborer comme cadre de travail ce qui pourrait d'abord s'entendre comme une injonction paradoxale : sois spontanée, mais sois professionnelle !

Ces réaménagements multiples, avec leurs conséquences et leurs effets sur les personnes concernées, sont réélaborés entre pairs (formation, analyse des pratiques) ou au sein des équipes pluridisciplinaires (réunion de synthèse). C'est à travers de tels collectifs que l'assistante familiale pourra se penser à la fois comme professionnelle et comme mère. Le regard de l'entourage, voire celui des travailleurs sociaux, peuvent, selon les cas, gêner ou renforcer ses efforts de repositionnement au sein de la famille. Parce qu'il est non initié au « réel du travail » (Dejours, 1995) auquel elle se confronte quotidiennement, l'entourage peut ainsi n'y voir que le travail d'une « nounou » salariée. Quant aux travailleurs sociaux, qui considèrent généralement l'assistante familiale comme la figure centrale du placement et leur interlocutrice privilégiée (Martins, 2010), ils peuvent néanmoins garder une certaine condescendance, amusée ou cynique, vis-à-vis de ce qui prétend fonder leur professionnalité. Certains questionneront son identité de « travailleur social », son statut de « collègue », la qualité de sa formation ; d'autres contesteront la légitimité d'un métier qui finalement ne fait que prolonger des occupations maternelles préalables, qui n'est qu'une option confortable pour rester chez soi plutôt que d'aller travailler « vraiment » (à l'extérieur, dans le social), voire une opportunité pour « combler » un supposé manque laissé par le départ des enfants.

Les expériences vécues durant l'enfance et la maternité (avoir été fille et mère) sont au fondement de la construction identitaire en suppléance familiale (Thevenot, Renault et Chassey, 2005). Mais ce sont les cadres réglementaires et institutionnels, le cadre de pensée élaboré en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire et la confrontation quotidienne au réel du travail (élever un enfant, lui offrir sa famille comme espace de vie, se proposer comme figure potentielle d'attachement, etc.) qui suscitent les recombinaisons du social et du professionnel, sans exclure ni l'intime, ni le recul professionnel, mais en les réarticulant avec subtilité et nuances.

Place et rôle du conjoint

L'idée de « faire famille d'accueil », souvent à l'initiative de la mère, nécessite la plupart du temps une prise d'avis auprès des enfants (selon leur âge et leur degré de maturité) et une validation par le conjoint. La décision finale appartient au couple conjugo-parental. Le conjoint peut

accepter ou du moins ne pas s'opposer au désir de son épouse pour de multiples raisons personnelles, conjugales et familiales. Outre les bénéfices liés au salaire, le travail à domicile permet en effet à son épouse de continuer à s'occuper de ses enfants et de lui-même, de prolonger les fonctions parentales au sein du domicile. C'est « aussi une activité qui évite que la conjointe rencontre d'autres hommes dans un univers de travail dont il serait exclu et dans lequel elle serait plutôt femme et non mère » (Chassey, 2014, p. 103). C'est dire que l'accès au travail et au métier, s'il représente toujours pour l'assistante familiale une évolution et un changement, peut, selon les cas, avoir une valeur plus ou moins émancipatrice.

Malgré l'ébauche de formalisation juridique impulsée par la loi du 27 juin 2005, le rôle du conjoint reste à préciser (Martins, 2010) : est-il l'homme, le mari, le conjoint de l'assistante familiale, le père dans la famille d'accueil, le père de la famille d'accueil ou, plus « simplement », le père d'accueil ? Cette hésitation tient au fait qu'il « n'est pas légitimé dans le droit, ni porteur d'un mandat spécifique et précis, ni payé pour être responsable devant une quelconque autorité » (Servin, 1999, p. 4). L'absence de cadre et de statut circonscrivant le rôle du conjoint de l'assistante familiale est ainsi parfois nommée en termes de « vide symbolique », de « flottement » ou encore « d'état d'apesanteur paternelle » (*ibid.*, p. 4). Pour autant, le conjoint partage au quotidien la vie de l'enfant et assure dans ce cadre nombre de fonctions essentielles (Martins, 2010 ; Servin, 1999), en particulier une fonction de tiers : il constitue une instance de séparation dans la relation instaurée entre l'assistante familiale et l'enfant accueilli. Il exerce également une fonction d'éducation et d'autorité en intervenant non pas à la place du père, mais « au nom du père », de la « paternalité d'accueil ». Enfin, il apporte à l'assistante familiale un étayage et un soutien émotif : il accompagne ses émotions, la rassure quant à ses compétences, partage sa réflexion et la relaie dans ses moments de découragement (Servin, 1999). Dans leur complémentarité, les fonctions de tiers et de soutien de l'assistante familiale à l'égard de son conjoint sont également à souligner.

C'est en effet par et dans la relation que se construisent les places de chacun. Faute d'encodage formel, le conjoint ne peut satisfaire ses différentes fonctions, implicites mais réelles, que dans la mesure où sa femme, le jeune accueilli et l'équipe médico-psychosociale reconnaissent son rôle comme légitime (Martins, 2010). Soumis à de multiples injonctions, souvent paradoxales (s'associer à la prise en charge du jeune accueilli et investir la relation mais rester à sa place, c'est-à-dire en marge du dispositif), la qualité de sa collaboration avec les travailleurs sociaux apparaît tributaire de leur volonté et de leurs représentations de son rôle (Martins, 2010). La dimension familiale de l'accueil peut ainsi se trouver télescopée par la dimension institutionnelle du dispositif, annihilant par là même toute possibilité d'accompagnement du conjoint, lequel fera

dès lors l'expérience du décalage entre son investissement psychique et affectif et « la reconnaissance sociale du droit à occuper cette place » (Neyrand, 2007, p. 152). Outre le manque de clarification des statuts et rôles de chacun, déséquilibres et crises peuvent résulter de contradictions entre des affiliations liées à la place socialement dévolue et celles relatives à la place psychiquement investie. Mais, paradoxalement, une certaine extériorité du conjoint (il n'est pas employé par le service) et parfois même son retrait relatif se révèlent en certains cas constituer le gage grâce auquel le père d'accueil pourra assurer sa fonction de tiers garant de la pérennité de sa propre famille face aux empiétements de la sphère professionnelle de son épouse. Car « le tiers sur le versant de la vie privée, c'est le mari de l'assistante maternelle » (Chassey, 2014, p. 104).

La dangerosité de l'accueil d'un enfant

L'arrivée d'un enfant, étranger et souvent « étrange » du fait de son histoire et de ses différences, bouleverse la famille dans sa structure et sa dynamique et l'ensemble de ses membres. Comment expliquer l'engagement de l'assistante familiale et le soutien de son conjoint à l'égard d'un travail « qui affecte si directement la vie quotidienne de toute la famille [...] d'autant plus qu'il] amène la confrontation directe avec la misère, la délinquance, la maltraitance et toutes sortes de réalités et de souffrances dont, généralement, on préserve ses propres enfants » (Chassey, 2014, p. 102) ? Comme le dit cet auteur, « tout cela est peu envisagé et largement minimisé au moment de la demande » (*ibid.*, p. 102) et cela le restera bien souvent tout le temps de l'accueil³. Les travaux de Kaplan (1988), Höjer et Nordenfors (2004) et Merlin (2010) montrent en effet que si les mères décrivent généralement de la jalousie, de la rivalité et des conflits entre enfants, elles tendent à minimiser les angoisses et les préoccupations de leurs propres enfants ; elles leur prêtent une plus grande maturité et une plus grande capacité de faire face qu'il n'en est effectivement. Comment comprendre ce décalage ? Cela relève-t-il d'une sorte de clivage, d'une forme de rationalisation en ce sens que, si elles percevaient la réalité telle que vécue par leurs enfants, elles ne pourraient continuer ? Est-ce là le résultat d'un télescopage entre différents niveaux de réalités matérielle, financière, professionnelle, familiale, relationnelle, affective et/ou développementale ? Étant eux-mêmes des enfants avec une vulnérabilité propre, comment les enfants accueillants

3. Ceci interroge en parallèle la manière dont cette question des répercussions de l'accueil sur la famille est abordée en formation initiale : pour nombre d'assistantes familiales, il subsisterait un décalage entre ce qui est soulevé en formation et ce qui est travaillé et vécu dans le cadre d'un accueil effectif ; décalage qui se comprend aussi certainement au regard du vide théorique dont les enfants accueillants font l'objet.

appréhendent-ils cette intrication quotidienne des sphères familiale et professionnelle ? Dans quelle mesure y participent-ils et comment vivent-ils le dispositif et la cohabitation avec l'enfant placé ?

LES ENFANTS ACCUEILLANTS

Bien que nombre d'auteurs s'accordent quant à l'importance de considérer leurs points de vue (Chapon-Crouzet, 2005 ; David, 2004 ; Heidbuurt, 1995 ; Merlin, 2010 ; Younes et Harp, 2007), les contributions centrées sur cette population restent rares. Les travaux anglo-saxons sont pour la plupart déjà anciens et les recherches françaises peu nombreuses (Chapon-Crouzet, 2005 ; Escot, 2008 ; Le Gall, 2010 ; Merlin, 2010). Les difficultés liées aux relations difficiles entre enfants présentent un potentiel anxiogène (Mazza Mainpin, Minary et Boutanquoi, 2016) et impactent négativement le climat familial (Heidbuurt, 1995) ; elles ont également des conséquences sur l'intégration de l'enfant placé (Heidbuurt, 1995 ; Le Gall, 2010) et la pérennité de l'accueil. À cet égard, certains travaux établissent un lien entre la présence d'enfants accueillants au sein du domicile et l'instabilité du placement (Kalland et Sinkkonen, 2001), les difficultés de l'enfant accueillant pouvant contribuer à précipiter la fin d'un accueil, mais aussi constituer un signal d'échec du placement en cours (Kaplan, 1988). Négliger les liens horizontaux et leurs enjeux au sein du dispositif et se focaliser sur le parental conduit finalement à nier une grande part du familial dans l'accueil, la qualité des relations entre enfants pouvant de surcroît être appréhendée comme un « analyseur des familles d'accueil et, au-delà, du placement familial » (Le Gall, 2010, p. 85).

« Accueillir des enfants, c'est aussi accueillir des problèmes⁴... »

Passé le temps de l'idylle (David, 2004), l'accueil met rapidement les membres de la famille face à certaines réalités, particulièrement sidérantes pour les enfants, tant accueillir signifie aussi accepter de s'exposer et d'exposer les siens à la souffrance d'autrui, la maltraitance, la misère, la violence, la précarité... Comme leurs parents, c'est par et dans le réel de l'activité que les enfants accueillants éprouvent l'étendue du décalage entre leur représentation idéalisée, parcellaire, voire erronée, du dispositif

4. Nos réflexions s'appuient sur l'analyse de 45 entretiens semi-directifs menés auprès d'enfants accueillants âgés de 11 à 18 ans, réalisés dans le cadre d'une thèse de doctorat de psychologie (Mazza Mainpin, 2014). Les modalités de fonctionnement familial, la qualité des relations fraternelles, les degrés d'anxiété et de dépression ont été investigués au moyen d'échelles validées et les entretiens ont été analysés qualitativement. Les sous-titres qui jalonnent les paragraphes constituent des interjections prototypiques issues du discours des enfants accueillants interviewés.

et l'incarnation de l'accueil en un enfant concret, avec toute son histoire et sa problématique. Les enfants placés sont « hyperprésents » sur un plan physique et matériel, tant par la temporalité inhérente à l'accueil permanent (de jour comme de nuit, les week-ends, durant les vacances) que par la gestion des espaces et des temps familiaux (distribution des chambres, repas, fêtes familiales). Mais ils le sont aussi et surtout par la manière dont ils investissent (ou non) une place symbolique, psychique, affective au sein de la famille d'accueil, place à travers laquelle ils rejouent leurs blessures et leurs manques *via* notamment leurs éventuels troubles comportementaux. La qualité et la continuité du lien noué avec leur famille biologique représentent alors assurément des enjeux identitaires et psychoaffectifs fondamentaux ; mais cette question du lien se pose aussi au regard des tensions qu'il peut générer pour l'enfant accueilli et la famille d'accueil, lors des retours de visite par exemple. Pour les enfants de la famille, il apparaît qu'en accueillir d'autres c'est aussi et surtout accueillir des problèmes qui empiètent sur la vie familiale jusqu'à la phagocyter parfois littéralement, les plongeant dans un sentiment d'impuissance à la fois diffus et profond face aux difficultés des enfants accueillis. Comme ils le répètent souvent : « On ne peut pas les ignorer, faire comme s'ils n'étaient pas là. » Au-delà du constat, ces expressions témoignent aussi de leur conscience des enjeux du dispositif : l'accueil ne peut effectivement tenir que s'ils acceptent la présence de l'enfant accueilli, adoptent à son égard une posture relationnelle particulière et, pour ce faire, réélaborent leur code de conduite et leur rôle.

De par l'ensemble des bouleversements induits, l'accueil génère une importante complexification des relations tissées entre l'enfant accueillant et son entourage (Merlin, 2010 ; Heidbuurt, 1995), accrue par le ressenti d'un manque d'attention parentale, de temps partagé (Younes et Harp, 2007) et de communication au sein de la famille (Höjer et Nordenfors, 2004). Nombreux sont alors les enfants qui éprouvent un sentiment d'insécurité affective, de dépossession, de perte de leur place au sein de leur propre famille (Heidbuurt, 1995).

« Accueillir, c'est partager sa vie familiale, mais pas sa famille »

Faire face, c'est symboliser ; donner du sens à un rapport tissé entre deux personnes, c'est déjà lui donner un nom. Or, comme pour le conjoint de l'assistante familiale, il n'existe pas d'appellation pour nommer le lien entre enfants accueillants et accueillis, seulement des appellations par défaut : ils ne sont ni frères, ni cousins, ni amis, ni même colocataires... L'horizontalité au sein des familles d'accueil relevant d'un impensé, les enfants doivent inventer un mode d'être et de grandir ensemble ; corésidents, ils partagent un sort commun et le temps de l'enfance (Martial, 1996). La manière d'investir le « vivre avec » (Poittevin, 2006) est singulière à chaque enfant et spécifique à chaque accueil. Pour ce

faire, ils ont à se situer les uns au regard des autres, à définir les liens qui les unissent : l'expression « comme un frère/une sœur » émaille les propos des enfants. Elle traduit leur engagement dans la pratique, le faire et le partage du quotidien, signifiant les élans d'intégration de l'enfant accueilli à la vie familiale. Pour autant, ce « comme », ce « presque », par l'ambivalence qu'ils contiennent, signifient également « l'infranchissable altérité », faisant de l'enfant accueilli « l'étranger le plus proche », ainsi que le souligne Anne Cadoret (1994). Les enfants accueillants n'affilient pas l'enfant accueilli comme étant l'un des leurs (Merlin, 2010). Bien que vivant sous le même toit, les liens qui se tissent entre eux ne sauraient se confondre avec des liens fraternels non seulement d'un point de vue électif, mais aussi à cause de leur inscription dans un cadre législatif (protection de l'enfance) et professionnel (le métier de l'assistante familiale). Loin de n'être qu'une toile de fond, le contexte médiatise les rapports entre l'enfant placé et sa famille d'accueil.

Comme les pères, les enfants oscillent entre différentes positions. Ils doivent satisfaire aux prescriptions et attentes de rôles qui leur incombent : se comporter en « enfants responsables », exemplaires, capables de différer leurs besoins dans quelques élans d'abnégation. Ils ont aussi à composer avec l'absence d'un statut explicite et institué, où des droits seraient des corollaires à leurs devoirs. Enfants, ils doivent tenir leur place et savoir y rester ; ils seront appelés souvent à s'éclipser, lors des visites des travailleurs sociaux à leur domicile. Ce « vide symbolique » auquel Jean-Marie Servin (1999) fait référence pour le père d'accueil revêt une dimension particulière lorsqu'il s'agit des enfants ou des adolescents de la famille. Sujets en construction, ils disposent de moindres capacités à faire face aux retentissements subjectifs des épreuves qu'ils traversent ; or, malgré leur plus grande vulnérabilité psychique, leur souffrance est souvent peu considérée et contenue.

« Ma mère, je suis son assistante »

Les adolescents accueillants sont initiés et inclus par leur mère dans un processus d'apprentissage d'actes plus ou moins techniques (nourrissage, change, aide aux devoirs, éducation, autorité, etc.). Au-delà de leur contribution aux tâches domestiques, ils développent un savoir expérientiel, désillusionné au fil des accueils et de leur propre confrontation au réel de l'activité : imprégnés d'une forme d'*habitus* inhérente à la profession de l'assistante familiale, ils montrent une certaine aisance verbale dans l'art de manier les convenances socialement attendues et valorisées dans le travail social. La succession des accueils les a obligés à s'extraire peu à peu d'une relation singulière, d'une personnalisation du lien à l'enfant accueilli, pour élaborer et adopter une posture plus holistique, plus « en recul », plus « professionnelle ». En d'autres termes,

ils ont eu à se socialiser comme accueillants. Au fil de leur expérience et de leur maturation, les adolescents sont souvent appelés à endosser simultanément plusieurs rôles, parfois antagonistes : ils apparaissent à la fois pairs vis-à-vis de l'enfant et quasi-pairs professionnels vis-à-vis de leur mère assistante familiale, dont ils deviennent en quelque sorte à leur tour des assistants. Pris dans des jeux dynamiques d'attente de rôles, d'intériorisation, de désirabilité sociale, de processus d'influence, d'identification et de socialisation professionnelle, ils risquent parfois de ne plus finalement s'autoriser à être eux-mêmes des adolescents. D'un autre côté, la verticalisation des rapports entre enfants doit aussi être pensée dans sa valence défensive, l'asymétrie ainsi instaurée permettant au jeune accueillant de se prémunir d'une identification possible à l'enfant accueilli et de la menace qu'un « nous » enfant pourrait représenter d'un point de vue identitaire.

« Nous aussi, on les accueille, en fait ! »

Par-delà les difficultés, l'investissement peut aussi se révéler source de construction de soi et générateur de sentiment de responsabilité. La clinique du travail insiste sur la manière dont le « travailler » désigne un processus de création de subjectivité. C'est ainsi qu'une confrontation à la détresse et à la souffrance de l'autre peut susciter une plus grande ouverture aux besoins d'autrui et une plus forte aptitude à l'empathie (Höjer et Nordenfors, 2004), générer autonomie et sentiment de responsabilité (Younes et Harp, 2007). Les souffrances et difficultés importées chez eux peuvent favoriser chez les enfants accueillants une relativisation de leurs propres difficultés et les conduire à apprécier davantage leur propre famille (Heidbuurt, 1995 ; Younes et Harp, 2007). Les conflits avec l'enfant accueilli peuvent aussi contribuer à rapprocher parents et enfants au sein du cercle familial (Heidbuurt, 1995 ; Merlin, 2010).

Pourtant, l'absence de cadre instituant et leur non-reconnaissance institutionnelle renvoient les enfants accueillants à une relative transparence au sein des services. Les éducateurs référents ne s'adressent pour ainsi dire jamais à eux, ni ne les consultent, générant ainsi le sentiment douloureux de ne pas être entendu. Or, « ne pas être entendu, c'est ne pas être reconnu dans sa souffrance, ce qui crée une négation insupportable de l'être » (Escot, 2008, p. 64). Les adolescents sont à cet égard particulièrement explicites. Ainsi Inès (17 ans) explique : « Il n'y a pas une fois où on m'a dit : Et puis toi, comment tu vis ça ? Comment ça se passe ? Non, non. Donc on se tait. On pourrait être un fantôme, ça donnerait le même effet, en fait. » Marine, du même âge, exprime le même sentiment : « Ben en fait, j'ai l'impression qu'on n'existe pas vraiment parce que... on ne nous a jamais redemandé notre avis, hein ! Depuis quatre ans, on a eu le temps d'évoluer et puis de changer et puis de... On n'est pas vraiment aidés en fait. »

Les adolescents manifestent ainsi un grand besoin de verbalisation, non seulement pour témoigner de leur vécu parfois très dense, de s'en décharger ponctuellement, mais aussi dans une démarche de revendication, pour défendre leur contribution à l'œuvre commune. La parole constitue alors un vecteur essentiel pour que les enfants puissent donner un sens à ce qu'ils vivent ; à défaut, sans tiers qui médiatise ni contenant qui étaye et accompagne, il y a un risque que l'accueil s'organise autour de la répétition, de la violence et de la souffrance (Escot, 2008).

CONCLUSION

L'objectif essentiel de l'accueil familial – offrir un cadre contenant et sécurisé à un enfant placé avec toutes les ressources nécessaires à son développement – requiert non seulement une coopération, mais la collaboration d'un ensemble de différents acteurs engagés dans et par le dispositif. Le travail des professionnels de la relation d'aide se trouve toujours en partie lesté des registres du personnel et de l'intime ; il est traversé de multiples mouvements transférentiels et contretransférentiels. Une partition entre ce qui relève du travail et du hors-travail de ces professionnels apparaît pour ce qu'elle est, schématique et inappropriée. Le travail en accueil familial, qu'il soit celui de l'assistante familiale, seule professionnelle patentée, celui de son conjoint, celui des enfants de la famille, pousse à d'autres extrémités, puisqu'il ne peut tirer sa signification que d'une dialectisation suffisamment réussie entre des registres pouvant paraître inconciliables et contradictoires.

BIBLIOGRAPHIE

- BONETTI, M. ; FRAISSE, J. ; GAULEJAC (DE), V. 1979. *De l'assistance publique aux assistantes maternelles. La professionnalisation du maternage*, Paris, Les Cahiers du Germinal.
- CADORET, A. 1994. « L'étranger le plus proche : l'enfant de l'Assistance », *Études rurales*, 135, 123-132.
- CHAPON-CROUZET, N. 2005. « L'expression de liens fraternels au sein de la famille d'accueil : de la fratrie au groupe fraternel nourricier », *Devenir*, 17, 261-276.
- CHASSEY (DE), J. 2014. « Interrogations sur la fonction paternelle dans l'accueil familial », *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 90, 97-108.
- DAVID, M. 2004. *Le placement familial : de la pratique à la théorie*, Paris, Dunod.
- DEJOURS, C. 1995. *Le facteur humain*, Paris, Puf.
- DURIEZ, B. 1996. « L'aide familiale à domicile : entre le respect et la transformation de l'organisation familiale », dans J.-C. Kaufmann, *Faire ou faire faire ? Familles et service*, Rennes, PUR, 141-154.
- ESCOT, S. 2008. « C'est pas ta mère », *L'accueil familial en revue*, 18, 50-66.
- EUILLET, S. 2012. « Vers une professionnalisation personnelle des assistants familiaux », *Vie sociale et traitements*, 116, 59-65.

- EUILLET, S. ; ZAUCHE-GAUDRON, C. ; RICAUD-DROISY, H. 2007. « L'identité professionnelle des assistants familiaux », *Congrès international AREF 2007*, Strasbourg, [en ligne] http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Severine_EUILLET_249.pdf.
- HEIDBUURT, J. 1995. *All in the family home: the biological children of parents who foster*, Waterloo, Wilfrid Laurier University, master's thesis of social work.
- HÖJER, I. ; NORDENFORS, M. 2004. « Living with foster siblings. What impact has fostering on the biological children of foster carers? », dans H.-G.Eriksson et T. Tjelflaat, *Residential care: Horizons for the new century*, Aldershot, Ashgate Publishing, 99-118.
- KALLAND, M. ; SINKKONEN, J. 2001. « Finnish children in foster care: evaluating the breakdown of long-term placements », *Child Welfare*, 80, 513-526.
- KAPLAN, C. 1988. « The biological children of foster parents in the foster family », *Child and Adolescent Social Work*, 5, 281-298.
- LE GALL, D. 2010. « Éléments pour une analyse de la fraternité d'accueil dans un contexte de circulation des enfants », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41, 75-95.
- MARTIAL, A. 1996. *S'apparenter. Ethnologie des liens de familles recomposées*, Paris, Maison de sciences de l'homme.
- MARTINS, E. 2010. *Parentalité sociale et suppléance familiale. Le rôle du conjoint de l'assistante familiale dans les équipes de placement familial*, Paris, L'Harmattan.
- MAZZA MAINPIN, A. 2014. *Le travail dans l'accueil familial : quels enjeux pour l'enfant accueillant ?*, Besançon, université de Franche-Comté, thèse de doctorat en psychologie.
- MAZZA MAINPIN, A. ; MINARY, J.-P. ; BOUTANQUOI, M. 2016. « Anxiety, depression, and conflictual experiences of the birth child in a foster home », *Child and Adolescent Social Work Journal*, Online First.
- MERLIN, V. 2010. *L'accueil d'un enfant dans le cadre d'une mesure de placement : réaménagements au sein de la famille d'accueil*, Toulouse, université de Toulouse 2, thèse de doctorat en psychologie.
- MINARY, J.-P. 1998. « Conflits de territoire, conflits de pouvoir et liens d'appartenance », *Cahiers de psychologie clinique*, 10, 235-248.
- MUNDWEILER-LE-NAVÉAUX, O. 2012. « Entre sphère professionnelle, sphère familiale et sphère intime : les assistants familiaux », *Vie sociale et traitements*, 116, 45-54.
- NEYRAND, G. 2007. « Évolution de la famille et rapport à l'enfant », *Enfances et Psy*, 34, 144-156.
- POITTEVIN, A. 2006. *Enfants de familles recomposées*, Rennes, PUR.
- RENAULT, F. ; CHASSEY (DE), J. ; THEVENOT, A. 2014. « De quelques malentendus dans la professionnalisation de l'accueil familial », *L'évolution psychiatrique*, 80, 457-465.
- SERVIN, J.-M. 1999. « Quelle fonction pour le père en placement familial ? », *Lien social*, 469, 4-9.
- THEVENOT, A. ; RENAULT, F. ; CHASSEY (DE), J. 2005. « Accueil d'un enfant : enjeux psychiques et processus de parentalité pour l'assistante maternelle », *Dialogue*, 170, 91-99.
- TRONTO, J. 2009. *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte.

YOUNES, M.-H. ; HARP, M. 2007. « Addressing the impact of foster care on biological children in their families », *Child Welfare*, 86, 21-39.

AUORE MAZZA MAINPIN, JEAN-PIERRE MINARY ET MICHEL BOUTANQUOI, MAMAN TRAVAILLE CHEZ MOI AVEC D'AUTRES ENFANTS... LE TRAVAIL DES MEMBRES DE LA FAMILLE DANS L'ACCUEIL FAMILIAL

RÉSUMÉ

Dans l'exercice de ses fonctions, l'assistante familiale accueille chez elle un enfant, de jour et de nuit, afin de lui offrir les ressources nécessaires à son développement dans un cadre sécurisé et contenant. Avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, elle forme une famille d'accueil. L'objet de cet article est de montrer comment, en un tel contexte, l'intrication des sphères familiale et professionnelle façonne peu à peu l'accueil familial en travail collectif. Deux formes d'expériences étayent le développement : l'une est issue de groupes de formation et d'analyse des pratiques professionnelles avec des assistantes familiales, l'autre d'une recherche portant sur 45 adolescents accueillants. Leur croisement permet de mettre en lumière la manière dont s'ajustent les rôles des différents acteurs du placement, mais aussi comment l'entourage de l'assistante familiale, au-delà d'être « seulement » impliqué par la rencontre avec un enfant, participe au travail de l'accueil.

MOTS-CLÉS

Accueil familial, travail, rôle, réel de l'activité, enfant accueillant.

AUORE MAZZA MAINPIN, JEAN-PIERRE MINARY ET MICHEL BOUTANQUOI, MUM WORKS AT HOME WITH OTHER CHILDREN... THE WORK OF FAMILY MEMBERS IN FOSTER CARE

ABSTRACT

As part of her duties, the foster mother takes care of a child, night and day, to give him the necessary resources for its development in a safe and welcoming home. With her family environment, she constitutes a foster family. The aim of this study is to show how in this context, the intricacy of family and professional spheres gradually shapes the fostering in a collective work within the family. Two types of experiences support this thinking: one is based on group training and analysis of professional practices with foster mothers, the other on a research conducted among 45 foster families' birth children. Their crossing allows to highlight how fit the roles of the different actors of the placement but also how the entourage of foster mother, beyond "just" being involved in an encounter with a child, takes part in the work related to the fostering process.

KEYWORDS

Foster care, work, role, actual work, birth child.